



motorola

MODÈLE :
MBP140
MBP140-2

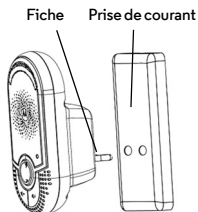
GUIDE DE DÉMARRAGE RAPIDE

US FR

Pour les caractéristiques et les instructions complètes, veuillez vous référer au Guide de l'utilisateur (téléchargeable sur www.motorolastore.com).

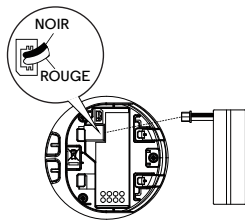
1. Installation de votre moniteur audio numérique pour bébé

A. Alimentation électrique de l'unité bébé



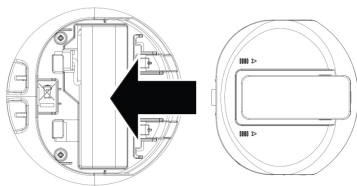
- Choisissez un emplacement approprié avec un accès facile à une prise de courant.
- Branchez l'unité bébé à une prise de courant dans la chambre de votre bébé. Laissez assez d'espace autour de l'unité bébé pour que les sons puissent être détectés et à 1,5 mètres au maximum du berceau.

B. Installation du bloc-piles et alimentation électrique de l'unité parents

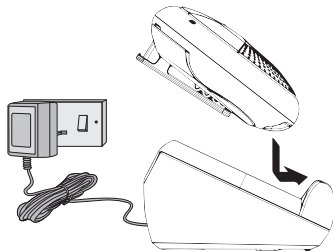


- Faites glisser le capot du logement du bloc-piles et enlevez-le.
- Branchez la fiche du bloc-piles à la prise située à l'intérieur du logement et insérez le bloc-piles dans le logement.

C. Faites glisser le capot du logement jusqu'à ce qu'il s'enclenche.











D. Posez l'unité parents sur le chargeur. Branchez l'adaptateur secteur à une prise de courant adéquate.



REMARQUE

Utilisez uniquement le bloc-piles et l'adaptateur secteur 6 V CC / 400 mA fournis.

2. Fonction de base des touches

| Unité bébé | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
|  | Touche MARCHE/ ARRÊT | Appuyez longuement pour allumer ou éteindre l'unité bébé. |
|  | Touche VEILLEUSE | Appuyez pour allumer ou éteindre la veilleuse. |
|  | Touche d'augmentation du volume | Appuyez pour augmenter le volume du haut-parleur. |
|  | Touche de diminution du volume | Appuyez pour diminuer le volume du haut-parleur. |
| Unité parents | | |
|  | Touche MARCHE/ ARRÊT | Appuyez longuement pour allumer ou éteindre l'unité parents. |
|  | Touche d'augmentation du volume | Appuyez pour augmenter le volume du haut-parleur. |
|  | Touche de diminution du volume | Appuyez pour diminuer le volume du haut-parleur. |
|  | Touche PAROLE | Maintenez cette touche enfoncée pour parler à votre bébé. |

3. Généralités

Si votre produit ne fonctionne pas correctement, lisez ce guide de démarrage ou le guide utilisateur de l'un des modèles listés en page 1.

Adressez-vous à notre service clientèle :

USA et Canada : 1-888-331-3383

Courriel : support@motorolahome.com

Site Web : www.motorolahome.com/support

Garantie limitée pour les produits et accessoires grand public (« Garantie »)

Merci d'avoir acheté ce produit de marque Motorola fabriqué sous licence par Binatone Electronics International LTD (« BINATONE »).

Que couvre la présente Garantie ?

Sous réserve des exclusions indiquées ci-dessous, la société BINATONE garantit que ce produit (« Produit ») de marque Motorola ou cet accessoire certifié et vendu pour être utilisé avec le Produit (« Accessoire ») fabriqué par BINATONE est exempt de défauts de matériaux et de fabrication, sous réserve d'une utilisation normale pendant la période stipulée ci-dessous. La présente Garantie est votre unique garantie et n'est pas transférable.

LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES ; IL EST POSSIBLE QUE VOUS AYEZ D'AUTRES DROITS POUVANT VARIER EN FONCTION DE L'ÉTAT, DE LA RÉGION OU DU PAYS. POUR LES CONSOMMATEURS COUVERTS PAR LES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS DANS LE PAYS D'ACHAT OU, S'IL DIFFÈRE, DANS LEUR PAYS DE RÉSIDENCE, LES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE SONT ACCORDÉS EN SUS DE L'ENSEMBLE DES DROITS ET RECOURS CONFÉRÉS PAR LESDITES LOIS ET LESDITES RÉGLEMENTATIONS DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS. POUR UNE BONNE COMPRÉHENSION DE VOS DROITS, CONSULTEZ LA LÉGISLATION DE VOTRE PAYS, PROVINCE OU ÉTAT.

Qui est couvert par la présente Garantie ?

La présente Garantie couvre uniquement le premier acheteur du Produit et n'est pas transférable.

Que fera BINATONE ?

BINATONE ou son distributeur agréé réparera ou remplacera gratuitement, à sa discrétion et pendant une période commercialement raisonnable, tout Produit ou Accessoire qui ne serait pas conforme à la présente Garantie. Nous pourrions utiliser des Produits, Accessoires ou pièces remis à neuf, d'occasion ou neufs, dont les fonctionnalités sont équivalentes.

Quelle sont les autres limites de la Garantie ?

TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, SERA LIMITÉE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE, SINON LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT FOURNIS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUERONT LE SEUL RECOURS DU CONSOMMATEUR ET SERONT OFFERTS EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE. EN AUCUN CAS MOTOROLA OU BINATONE NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES, QUE CE SOIT PAR CONTRAT OU DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS NÉGLIGENCE), DE TOUT DOMMAGE AU-DELÀ DU PRIX D'ACHAT DU PRODUIT OU ACCESSOIRE, OU DE DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS, OU DE TOUTE AUTRE PERTE DE REVENUS OU BÉNÉFICES, PERTE D'INFORMATION OU AUTRES PERTES FINANCIÈRES DÉCOULANT DE OU EN RELATION AVEC LA CAPACITÉ OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LES PRODUITS OU LES ACCESSOIRES. CES DOMMAGES PEUVENT ÊTRE DÉNIÉS PAR LA LOI.

Certaines juridictions n'autorisant pas l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou consécutifs, ou la limitation de la durée d'une garantie implicite, il est possible que les limitations ou exclusions susmentionnées ne vous concernent pas. La présente Garantie vous accorde des droits légaux spécifiques et vous pouvez aussi bénéficier d'autres droits différents d'une juridiction à une autre.

| Produits garantis | Durée de garantie |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produits grand public | Un (1) an à compter de la date d'achat du produit par le premier acheteur de celui-ci. |
| Accessoires grand public | Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat de l'accessoire par le premier acheteur de celui-ci. |
| Produits et accessoires grand public réparés ou remplacés | La durée la plus longue entre la durée restante de la garantie originale et quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de renvoi au client. |

Exclusions

Usure normale. L'entretien périodique, la réparation et le remplacement des pièces suite à une usure normale sont exclus de la présente Garantie.

Piles. Seules les piles dont la pleine capacité est inférieure à 80% de la capacité nominale et les piles défectueuses sont couvertes par la présente Garantie.

Utilisation abusive ou anormale. Défectuosités ou dommages résultant : (a) de l'utilisation et du stockage inappropriés, de l'usage anormal ou abusif, d'accidents ou de négligences tels que dégâts matériels (fissures, rayures, etc.) à la surface du produit suite à une mauvaise utilisation ; (b) d'un contact avec un liquide, l'eau, la pluie, une humidité excessive ou une forte transpiration, le sable, la saleté ou similaire, une chaleur excessive ou la nourriture ; (c) de l'utilisation du produit ou des accessoires à des fins commerciales ou de nature à soumettre le produit ou les accessoires à un usage ou à des conditions anormales ; ou (d) de tout autre acte étranger à MOTOROLA ou à BINATONE, ne sont pas couverts par la présente Garantie.

Utilisation de Produits ou Accessoires de marques autres que Motorola. Les défauts ou dommages résultant de l'utilisation de Produits, d'Accessoires ou périphériques de marques autres que Motorola, ou non approuvés par Motorola, ne sont pas couverts par la présente Garantie.

Entretien ou modifications non autorisés. Les défectuosités ou dommages résultant de réparations, essais, réglages, installation, entretien, transformations ou modifications effectués par des tiers autres que MOTOROLA, BINATONE ou leurs centres de service après-vente agréés, ne sont pas couverts par la présente Garantie.

Produits altérés. Les Produits ou Accessoires : (a) dont les numéros de série ou l'étiquette de date ont été enlevés, altérés ou effacés ; (b) dont le sceau est brisé ou montre des signes évidents de manipulation ; (c) dont les numéros de série des cartes ne correspondent pas ; ou (d) dont les boîtiers ou certaines pièces ne sont pas conformes ou sont d'une marque autre que Motorola, ne sont pas couverts par la présente Garantie.

Services de communications. Les défauts, dommages ou défaillances des Produits ou Accessoires causés par tout service ou signal de communication auquel vous êtes abonné, ou que vous utilisez avec les Produits ou Accessoires, ne sont pas couverts par la présente Garantie.

Comment faire pour faire réparer votre appareil sous garantie ou obtenir d'autres informations ?

Pour faire réparer votre appareil sous garantie ou obtenir d'autres informations, veuillez vous

Adressez-vous à notre service clientèle :

USA et Canada : 1-888-331-3383

Courriel : support@motorolahome.com

Site Web : www.motorolahome.com/support

Vous recevrez des instructions sur la façon d'expédier les Produits ou Accessoires à un centre de réparation agréé BINATONE, à vos frais et risques. Vous devrez fournir : (a) le produit ou l'accessoire ; (b) la facture originale portant la date et le lieu de l'achat, ainsi que le nom du fournisseur ; (c) si une carte de garantie se trouvait dans l'emballage, cette dernière remplie portant le numéro de série du produit ; (d) une description écrite du problème et, le plus important, (e) votre adresse et votre numéro de téléphone.

Ces conditions générales constituent l'accord intégral de garantie entre vous et BINATONE concernant les Produits ou Accessoires achetés par vous, et remplacent tout accord ou déclaration antérieurs, y compris les déclarations faites dans n'importe quelle publication ou matériel promotionnel émis par BINATONE, ou les déclarations faites dans le cadre dudit achat par un agent ou employé de BINATONE.

Réglementation FCC (Article 15) et IC

REMARQUE : cet appareil a été testé et trouvé conforme aux exigences de l'Article 15 de la FCC (Federal Communications Commission / Commission fédérale des communications) pour un appareil numérique de Classe B.

Industrie Canada. Cet appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exemptés de licence : Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) l'utilisateur de cet appareil doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient provoquer un fonctionnement indésirable.

Téléchargez le Guide de l'utilisateur sur : www.motorolastore.com



motorola

Fabriqué, distribué ou vendu par Binatone Electronics International LTD., détenteur officiel de la licence pour ce produit. MOTOROLA et le logo M stylisé sont des marques déposées ou brevetées de Motorola Trademark Holdings, LLC. et sont utilisés sous licence. Toutes les autres marques commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. © 2016 Motorola Mobility LLC. Tous droits réservés.



Imprimé en Chine
US_FR Version 1.0